

SEQUANA

Boulogne Billancourt, le 21 avril 2016

**Mise à disposition et consultation des documents préparatoires
à l'assemblée générale mixte des actionnaires
du 12 mai 2016**

L'assemblée générale des actionnaires de Sequana se tiendra **le jeudi 12 mai 2016 au centre de conférences situé 32 rue Monceau, 75008 Paris, à 10 h 30 précises.**

L'avis de réunion contenant l'ordre du jour, le projet des résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote de ladite assemblée a été publié le 6 avril 2016 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

L'avis de convocation, contenant le texte des résolutions ainsi que l'ensemble des documents et renseignements prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du code de commerce, est tenu à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires et peut être consulté sur le site internet de Sequana (www.sequana.com). Il sera envoyé à tous les actionnaires dont les titres sont inscrits sous la forme nominative et fera l'objet d'une publication au BALO le 25 avril 2016.

Les documents et informations prévus par l'article R. 225-73-1 du code de commerce sont également consultables sur le site internet de Sequana (www.sequana.com), rubrique « assemblées générales ».

Le document de référence 2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 15 avril 2016 sous le n° D.16-0349 est accessible sur le site internet de Sequana ainsi que sur celui de l'AMF et tout actionnaire peut en demander l'envoi par voie postale.

Relations actionnaires : 01 58 04 22 80 – E-mail : contact@sequana.com – www.sequana.com